

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ALPARC lance un concours Photo & Land Art pour son 20<sup>ème</sup> anniversaire

Chambéry, le 7 Septembre 2015

A l'occasion de son 20<sup>ème</sup> anniversaire, ALPARC - le Réseau Alpin des Espaces Protégés, lance aujourd'hui un concours sous la devise "Connecter l'humain, la montagne, la nature" - "Connecting People, Mountain and Nature".

Depuis 1995, ALPARC a favorisé les échanges entre espaces protégés dans les Alpes et leur a permis de mieux collaborer et de créer des liens solides sur la base d'objectifs partagés.

Le concours Photo & Land Art « Connecter l'humain, la montagne, la nature » vise à mettre en valeur les personnes qui forment le réseau et à renforcer les liens entre les personnes et la nature montagnarde. Le concours s'adresse aux équipes gestionnaires des Espaces Protégés Alpains ainsi qu'au grand public, selon la catégorie.

L'inscription au concours est maintenant ouverte et les participants peuvent soumettre leurs photos jusqu'au 20 Décembre 2015 à ce lien :

<http://alparc.org/photocontest/>



Le concours inclut 3 catégories. Les deux premières requièrent la pratique du Land Art :

### 1. “LAND ART SELF-PORTRAIT”: autoportrait Land art

Dans cette catégorie, les participants sont invités à créer leur autoportrait en utilisant des matériaux naturels. L’objectif est de mettre en avant l’aspect humain du réseau en montrant les visages des personnes qui travaillent dans l’administration, la gestion et l’animation quotidienne des parcs et réserves de l’Arc alpin.

**Cette catégorie est réservée au personnel des espaces protégés.**

**Important :** les participants sont priés de se conformer à la législation de l’espace protégé concerné et de bien vérifier que la pratique du Land Art y est possible.

### 2. “THEMATIC LAND ART ILLUSTRATION” : Illustration thématique en Land Art

Dans cette catégorie, les participants sont invités à illustrer de manière créative et originale la devise “*Connecting people, mountain and nature*” (Connecter l’humain, la montagne et la nature) à travers le Land Art, en utilisant des matériaux naturels. L’objectif principal est d’inviter les gens à sortir dans la nature pour créer une composition Land Art, à partager leurs créations et visions et d’être conscients de l’importance du contact avec la nature.

**Cette catégorie est ouverte au grand public, tout le monde peut participer.**

**Important :** les participants sont priés de se conformer à la législation de l’espace protégé concerné et de bien vérifier que la pratique du Land Art y est possible.

### 3. “MY FAVOURITE PLACE IN A PROTECTED AREA” - TEXT & PICTURE : Mon endroit préféré dans un espace protégé - Texte et image

Dans cette catégorie, les participants sont invités à envoyer une photographie de leur endroit préféré dans un Espace Protégé Alpin : un endroit avec lequel ils entretiennent un lien spécial, dans lequel ils se sentent particulièrement heureux ou qui leur rappelle un souvenir ou une histoire... Le lieu présenté dans la photo peut être un lieu spécifique, naturel ou culturel, ou un paysage.

**Cette catégorie est ouverte au grand public, tout le monde peut y participer**

Il est demandé aux participants d’envoyer leur photo accompagnée d’un petit texte qui explique les raisons de leur choix, qui exprime les émotions et sensations liées à cet endroit et/ou qui raconte l’histoire ou le souvenir qu’il y a derrière la photo.

Participez avec votre plus belle photo, surprenez le jury et peut-être serez-vous le gagnant d’un de nos prix !

La participation est gratuite. Pour plus d’informations, le règlement du concours et les prix dans chaque catégorie, veuillez consulter les conditions générales du concours (Terms and Conditions).

#### Contact:

ALPARC  
Réseau Alpin des Espaces Protégés  
256, Rue de la République  
F- 73000 Chambéry

Tél. : +33 (0) 4 79 26 55 00  
[info@alparc.org](mailto:info@alparc.org)  
[www.alparc.org](http://www.alparc.org)

